



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2024

L'article 107 de la loi NOTRe modifie les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2025, le Compte Financier Unique 2024 et le Budget Primitif 2025, disponible sur le site internet de la Mairie de Tresses : www.tresses.org

Préambule :

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, sincérité, spécialité et équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), Budget Primitif (BP), Budget Supplémentaire (BS), Décision(s) Modificative(s) (DM), Compte Financier Unique (CFU).

Le Compte Financier Unique est un nouveau document qui remplace le Compte Administratif tenu par l'ordonnateur et le Compte de Gestion tenu par le Service de Gestion Comptable. Il doit être adopté avant le 30 juin de l'année N+1.

Le CFU est élaboré conjointement par le Maire et le comptable de la DGFIP. Il présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Compte Financier Unique 2024 – Budget Principal

Le CFU du budget général de la commune de Tresses se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		1 736 417,31 €		1 100 633,33 €		2 837 050,64 €
Opération exercices	4 056 835,49 €	5 479 783,80 €	7 714 034,31 €	3 910 952,12 €	11 770 869,80 €	9 390 735,92 €
Total	4 056 835,49 €	7 216 201,11 €	7 714 034,31 €	5 011 585,45 €	11 770 869,80 €	12 227 786,56 €
Résultat de clôture		3 159 365,62 €	-2 702 448,86 €			456 916,76 €

I) La section de Fonctionnement

Cette section fait ressortir **un excédent de clôture de 1 422 948.31 €** auquel s'ajoute **l'excédent de n-1 de 1 736 417.31 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **3 159 365.62 €**.

a- *Les Dépenses de Fonctionnement*

Chapitres	Total prévu 2024	Réalisé 2024	%
011 - Charges à caractère général	2 036 623,44 €	1 951 907,60 €	96%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 615 500,00 €	1 484 949,12 €	92%
014 - Atténuations de produits	97 200,00 €	76 657,90 €	79%
023 - Virement à la section d'investissement	2 607 759,58 €	0,00 €	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000,00 €	221 671,50 €	92%
65 - Autres charges de gestion courante	292 100,00 €	265 639,90 €	91%
66 - Charges financières	46 673,21 €	46 673,21 €	100%
67 - Charges spécifiques	2 500,00 €	328,10 €	13%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	9 500,00 €	9 008,16 €	95%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 947 856,23 €	4 056 835,49 €	58%

Les crédits au chapitre « charge à caractère général » 011 ont été utilisés à 96%, notamment pour le contrat de restauration scolaire (262 k€), le contrat SSIEG pour le périscolaire (187 k€), les dépenses énergétiques (268 k€), l'entretien des espaces verts (202 k€), bâtiments (49 k€), voirie (87 k€) ou réseaux (44 k€), frais d'honoraires (46 k€)...

Le chapitre des « charges de personnel » 012 est inférieur aux prévisions. En effet, certains recrutements prévus n'ont pas pu être réalisés.

Les crédits au chapitre « autres charges de gestion courante » 65 ont été consommés à 91%. Ce chapitre comporte, outre les indemnités, formations aux élus (106 k€) les subventions aux associations (62.3 k€), la participation au SDIS (77 k€).

La subvention accordée au CCAS (18 K€) permet la réalisation des actions du service (animation de la semaine bleue, repas et transport des futurs collégiens, repas des anciens, aides d'urgences, subventions aux associations...).

Le chapitre « charges financières » 66 prend en compte les intérêts des emprunts inscrits au budget général ainsi que les ICNE (intérêts courus non échus).

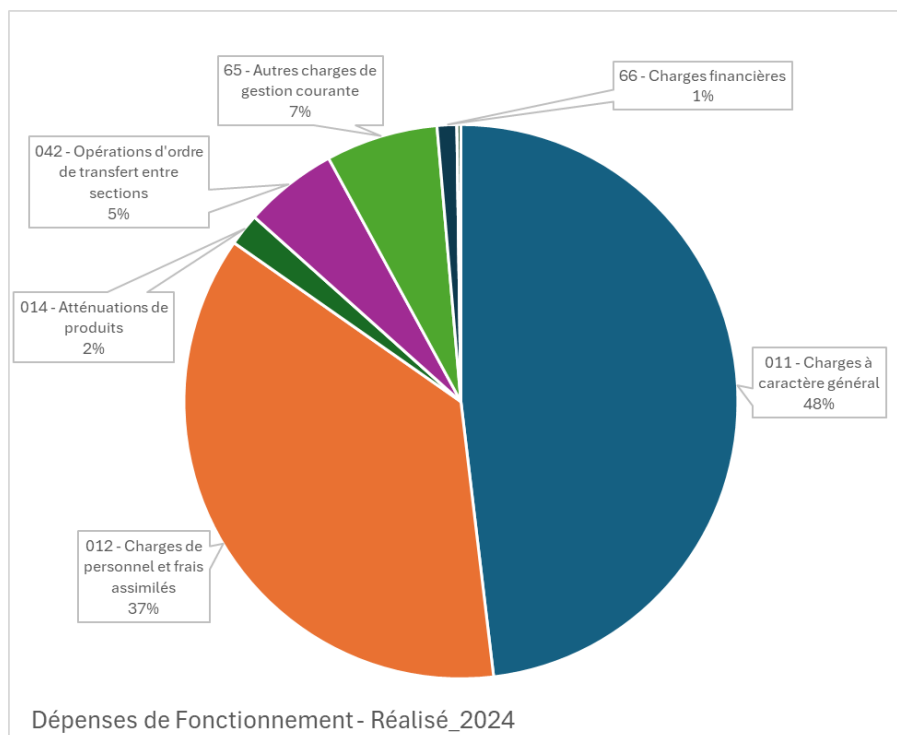
Le chapitre « opérations d'ordre de transfert entre sections » 042 correspond aux amortissements des biens de la collectivité. Ce montant se retrouve en section d'investissement, côté recettes.

Le chapitre « atténuation de produits » 014 correspond au reversement du Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales (64 k€) et du prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU (11 k€).

Le chapitre « virement de la section d'investissement » 023 correspond au virement opéré de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, en recettes.

Le chapitre « charges spécifiques » 67 correspond à des annulations de titres sur exercices antérieurs

Le chapitre « Dotations aux provisions et dépréciations » 68 correspond à écritures de provision suite à dépréciation et créances douteuses



b – Les Recettes de Fonctionnement

Chapitres	Total prévu 2024	Réalisé 2024	%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 736 417,31 €	1 736 417,31 €	100%
013 - Atténuations de charges	26 000,00 €	27 685,89 €	106%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 372,00 €	11 316,61 €	100%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	328 476,92 €	370 191,98 €	113%
73 - Impôts et taxes	948 255,00 €	948 255,00 €	100%
731 - Fiscalité locale	3 217 302,00 €	3 386 567,47 €	105%
74 - Dotations et participations	559 533,00 €	580 135,68 €	104%
75 - Autres produits de gestion courante	119 500,00 €	138 774,83 €	116%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 947 856,23 €	7 216 201,11 €	104%

L'excédent reporté au chapitre 002 correspond à l'affectation du résultat 2023.

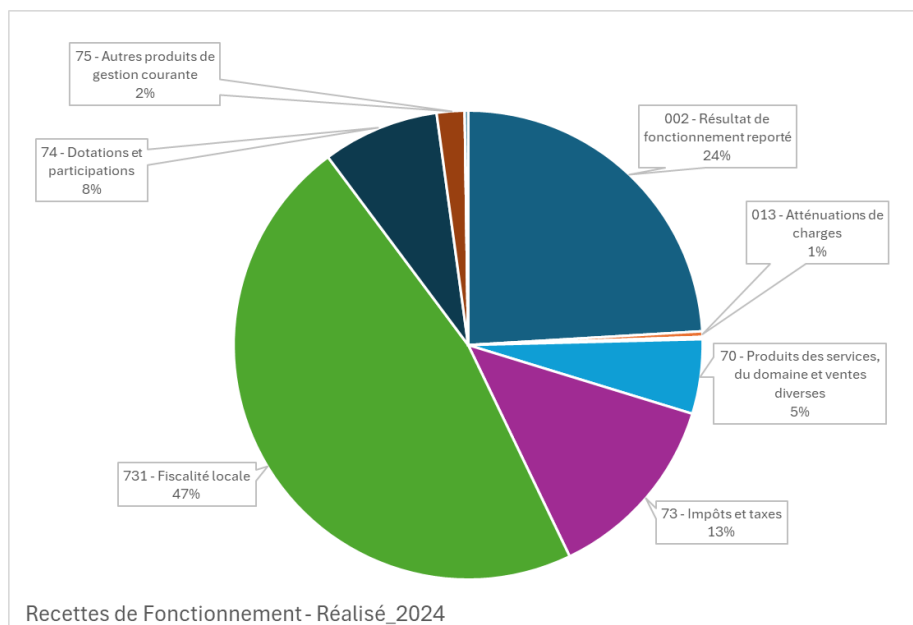
Les atténuations de charges au chapitre 013 correspondent au remboursement des indemnités journalières.

Les produits des services, du domaine et ventes diverses au chapitre 70 correspondent aux facturations aux usagés (restauration scolaire 294 k€, concessions cimetière 2.2 k€, locations 4.8 k€, régie spectacle 12.3 k€), le reversement de la CDC au titre de la convention de service commun de voirie (18 k€), le remboursement des TOM par les locataires 2.6 k€, la refacturation des frais de récupération des animaux errants (1.5 k€) et la refacturation des fluides aux FRANCAS dans le cadre de l'accueil périscolaire (9 k€) et la participation IDDAC et OARA à la saison culturelle (8 k€).

Le produit des impôts et taxes au chapitre 73 et 731 est légèrement supérieur aux prévisions du fait des bases.

Au chapitre 74, le montant des dotations de l'Etat est en légère augmentation par rapport à l'an passé (321 k€). Des compensations TF ont également été perçues 222 K€. Ces montants sont difficilement évaluables.

Au chapitre 75, 103 k€ ont été perçus au titre des loyers des immeubles de la collectivité, 29 k€ au titre de remboursement de sinistres et 6.3 k€ au titre de pénalités de retard d'entreprises (marchés publics).

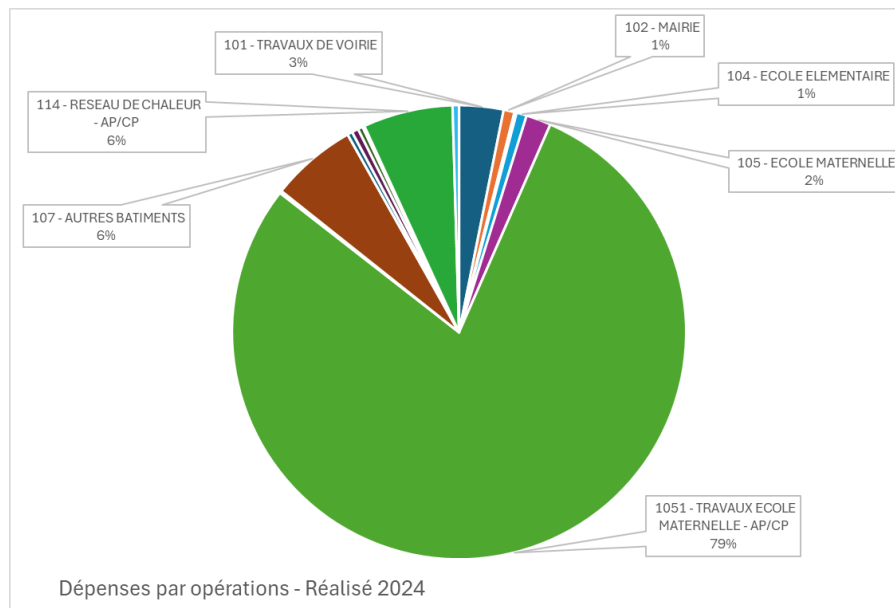


II) Section d'Investissement

Cette section fait ressortir **un déficit de clôture de 3 803 082.19 €** auquel s'ajoute **l'excédent N-1 de 1 100 633.33 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture déficitaire de **2 702 448.86 €**.

a - Les Dépenses d'Investissement par opération

Dépenses par Opérations	Total prévu 2024	Réalisé 2024
101 - TRAVAUX DE VOIRIE	330 943,59 €	227 169,27 €
102 - MAIRIE	135 943,90 €	55 965,52 €
103 - ECLAIRAGE PUBLIC	43 413,82 €	10 969,82 €
104 - ECOLE ELEMENTAIRE	108 760,57 €	52 524,77 €
105 - ECOLE MATERNELLE	361 020,59 €	127 838,16 €
1051 - TRAVAUX ECOLE MATERNELLE - AP/CP	5 900 000,00 €	5 685 552,98 €
106 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	40 521,60 €	12 415,16 €
107 - AUTRES BATIMENTS	618 552,75 €	442 369,93 €
108 - ACCESSIBILITE	10 000,00 €	0,00 €
109 - TERRAINS	155 175,56 €	25 325,40 €
110 - CIMETIERE	34 197,28 €	34 191,58 €
111 - MATERIELS ET EQUIPEMENTS	30 758,00 €	25 184,69 €
112 - CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE	4 302,00 €	0,00 €
113 - POLE SEGUINIE	266 190,00 €	9 978,00 €
114 - RESEAU DE CHALEUR - AP/CP	550 000,00 €	460 276,68 €
91513 - MARES	44 441,16 €	33 058,26 €
91514 - Salle multi-activités sportives PETRUS	313,62 €	0,00 €
91621 - maison des associations MARES	16 081,79 €	0,00 €
TOTAL OPERATIONS	8 650 616,23 €	7 202 820,22 €

**Opération 101 =**

Solde voirie 2023 et maîtrise d'œuvre (88 k€)

Voirie 2024 (78 k€)

Remise en conformité de poteaux incendie (26 k€)

Opération 102 =

Renouvellement serveur et parc informatique, serveur téléphonie, logiciels (45 k€)

Travaux traitement de l'humidité du bâtiment (10 k€)

Opération 103 =

Remplacement candélabres

Opération 104 =

Pergola, aménagement cour (30 k€)

Achat de matériel (20 k€)

Opération 105 et 1051 (AP/CP) =

Maîtrise d'œuvre et travaux école maternelle

Opération 106 =

Travaux éclairage vestiaires, menuiserie salle des sports

Opération 107 =

Travaux salle du marronnier (378 k€)

Travaux local police (13.5 k€)

Organigramme des clés (10 k€)

Opération 109 =

Théâtre de verdure (10 k€)

Tables d’échecs (2.3 k€)

Bornes antimoustiques (2.7 k€)

Opération 110 =

Colombarium et aménagement (27 k€)

Enherbement allées ancien cimetière (7 k€)

Opération 111 =

Achat camion benne (22 k€)

Opération 113 =

Fin de maîtrise d’œuvre étude de faisabilité Pôle Educatif de la Séguinie (8 k€)

Opération 114 =

Travaux et maîtrise d’œuvre géothermie

b - Les Recettes d’Investissement par opération

Recettes par Opérations	Total prévu 2024	Réalisé 2024
Total 101 - TRAVAUX DEVOIRIE	62 679,60 €	0,00 €
Total 104 - ECOLE ELEMENTAIRE	8 435,00 €	8 435,00 €
Total 105 - ECOLE MATERNELLE	1 158 971,66 €	0,00 €
Total 1051 - TRAVAUX ECOLE MATERNELLE - AP/CP	0,00 €	6 158,83 €
Total 107 - AUTRES BATIMENTS	216 571,00 €	22 052,50 €
Total 109 - TERRAINS	14 784,00 €	0,00 €
Total 113 - POLE SEGUINIE	0,00 €	0,00 €
Total 114 - RESEAU DE CHALEUR - AP/CP	0,00 €	144 856,63 €
Total 115 - SCHEMA VELO	0,00 €	0,00 €
TOTAL OPERATIONS	1 461 441,26 €	181 502,96 €

Opération 104 =

Solde subvention « Notre Ecole » (Etat)

Opération 1051 AP/CP =

Récupération avance pour travaux marché

Opération 107 =

Réhabilitation salle du marronnier : Conseil Départemental 6.4 k€

Annulation d'un mandat sur exercice antérieur (suite à erreur d'identification de lot) 15.6 k€

Opération 114 =

Acompte Fonds Vert 115 k€

Acompte DETR : 29 K€

Opération 114 AP/CP=

Acompte Fonds vert (Etat) : 115 k€
Acompte DETR (Etat) : 29 k€

c - Les Dépenses d'Investissement hors opération

Dépenses Hors Opérations	Total prévu 2024	Réalisé 2024
040 - Opérations d'ordres de transfert entre sections	11 372,00 €	11 316,61 €
041 - Opérations matrimoniales	226 900,00 €	208 253,10 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 400,00 €	1 353,31 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	277 500,00 €	273 447,60 €
204 - Subventions d'équipement versées	32 014,47 €	16 843,47 €
TOTAL HORS OPERATIONS	549 186,47 €	511 214,09 €

d - Les Recettes d'Investissement hors opération

Recettes Hors Opérations	Total prévu 2024	Réalisé 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 100 633,33 €	1 100 633,33 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 607 759,58 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000,00 €	221 671,50 €
041 - Opérations patrimoniales	226 900,00 €	208 253,10 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 352 046,53 €	3 297 251,74 €
13 - Subventions d'investissement	24 030,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	186 992,00 €	2 272,82 €
TOTAL HORS OPERATIONS	7 738 361,44 €	4 830 082,49 €

La section d'investissement se résume ainsi :

	Total prévu 2024	Réalisé 2024
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 199 802,70 €	7 714 034,31 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 199 802,70 €	5 011 585,45 €

e - Les Restes à Réaliser (RAR)

Certaines dépenses ou recettes engagées sur 2023 et certaines n'ont pas pu être réalisées ou facturées sur l'exercice. Elles sont donc en Reste à Réaliser et comptabilisées sur l'exercice suivant, ici 2024.

Les RAR s'élèvent à 1 076 216.77 € en dépenses et 1 4061 441.26 € en recettes comme suit :

Opération 101 =

- En dépenses : 199 443.59 € (solde marché 2023 et schéma vélo)
- En recettes : 62 679.60 € (DETR schéma vélo)

Opération 102 =

- En dépenses : 23 407.20 € (trappe désenfumage mairie)

Opération 103 =

- En dépenses : 18 413.82 € (remplacements de candélabres ou nouveaux)

Opération 104 =

- En dépenses : 13 321.68 € (MO travaux d'aménagement entrée piétonne, conception végétalisation)
- En recettes : 8 435 € (Projet Notre Ecole – achat classe mobile)

Opération 105 =

- En dépenses : 242 043.78 € (MO construction engagés avant AP/CP)
- En recettes : 1 158 971.66 € (DETR, DSIL, CAE, CAF engagés avant AP/CP)

Opération 106 =

- En dépenses : 21.60 € (solde honoraires MO habillage pignon salle des sports basket)

Opération 107 =

- En dépenses : 428 954.58 € (travaux et MO salle des marronniers avec création d'archives municipales)
- En recettes : 216 571 € (DSIL et conseil départemental)

Opération 109 =

- En dépenses : 28 082.67 € (aménagement paysagé parc de la Séguinie, théâtre de verdure, budget participatif reflet)
- En recettes : 14 784 € (conseil départemental)

Opération 110 =

- En dépenses : 24 197.28 € (colombarium)

Opération 111 =

- En dépenses : 22 002 € (achat camion)

Opération 112 =

- En dépenses : 4 302 € (AMO médiathèque, BE acoustique salle du reflet)

Opération 113 =

- En dépenses : 14 190 € (MO programmation groupe scolaire domaine la Séguinie, mission géotechnique)

Opération 91513 =

- En dépenses : 44 441.16 € (solde construction salle du reflet)

Opération 91514 =

- En dépenses : 313.62 € (solde MO construction salle Petrus)

Opération 91621 =

- En dépenses : 13 081.79 € (solde réhabilitation maison des associations)